

Le pastorien Charles Nicolle et le développement d'une médecine de laboratoire à Rouen : une innovation conflictuelle

*Pastorian Charles Nicolle and the development
of laboratory medicine at Rouen: a debated innovation*

par Yannick MAREC*

Depuis que les idées pastoriennes se sont imposées dans la lutte contre bien des pathologies, il nous a semblé utile de rappeler les résistances qu'elles ont rencontrées en leur temps. En prenant l'exemple de Rouen, il ne s'agira pas de rappeler la querelle autour de la « génération spontanée » qui avait opposé Pasteur au rouennais Félix Archimède Pouchet sous le Second Empire¹.

Plus modestement, nous voudrions évoquer les difficultés rencontrées par le rouennais Charles Nicolle (1866-1936), un élève d'Elie Metchnikoff et d'Émile Roux, proches collaborateurs de Pasteur, pour introduire dans la métropole normande les préceptes pastoriens et une médecine de laboratoire. Cela devait d'ailleurs le conduire à quitter Rouen à la fin de 1902 pour aller diriger l'Institut Pasteur de Tunis où il obtiendra le prix Nobel de médecine en 1928.

Journées SFHM, Arbois, 17-18 juin 2022

* yannick.marec@wanadoo.fr

Dans cette perspective, il nous a paru d'abord indispensable de rappeler le contexte hospitalier rouennais au moment du retour de Charles Nicolle dans sa ville natale après ses années de formation à Paris au début des années 1890. Cela nous amènera à évoquer le « système rouennais d'Assistance Publique » en place à partir du début des années 1880 dans la cité normande, et qui a servi de modèle d'organisation sanitaire et médico-sociale en France à la fin du XIX^e siècle.

Dans une seconde partie, nous nous attacherons à évoquer son activité dans le laboratoire de bactériologie en liaison avec la lutte contre certains fléaux, en particulier la diphtérie. Cela devait lui permettre d'acquérir une certaine notoriété, de même que ses enseignements de microbiologie, mais aussi lui susciter des jalousies et des animosités.

La troisième partie sera consacrée précisément aux conflits qui ont conduit finalement à la mise à l'écart de Charles Nicolle et à son départ pour Tunis en 1902.

L'organisation hospitalière et médico-sociale à Rouen à la fin du XIX^e siècle

Les hôpitaux de Rouen dans le cadre du « système rouennais » d'assistance publique

À la fin du XIX^e siècle, il existe à Rouen deux grands établissements hospitaliers regroupés dans les hospices Civils de Rouen créés sous Directoire. En effet, depuis cette époque, on assiste à un processus de communalisation de l'aide sociale publique, la commune jouant un rôle décisif à la fois dans le financement des établissements hospitaliers et leur mode de fonctionnement. Il existe ainsi une seule commission administrative commune aux deux hôpitaux avec en particulier des représentants de la municipalité, le maire lui-même assurant au moins en théorie les fonctions de président. Depuis le Second empire, une direction administrative unique est confiée à un secrétaire directeur, le premier ayant assuré cette fonction à partir de 1861, étant Félix Maupas. Cependant les deux établissements demeurent bien individualisés².

À l'ouest de la ville, au-delà des boulevards qui correspondaient aux anciens fossés, se trouve l'Hôtel-Dieu qui occupe depuis 1758 les locaux de l'ancien lieu de santé qui avait été construit au XVII^e siècle pour faire face aux épidémies de peste. Cet établissement qui a été complété au XVIII^e siècle par la chapelle de la Madeleine, ce qui témoigne de sa vocation également religieuse, est donc relativement récent. C'est dans cet

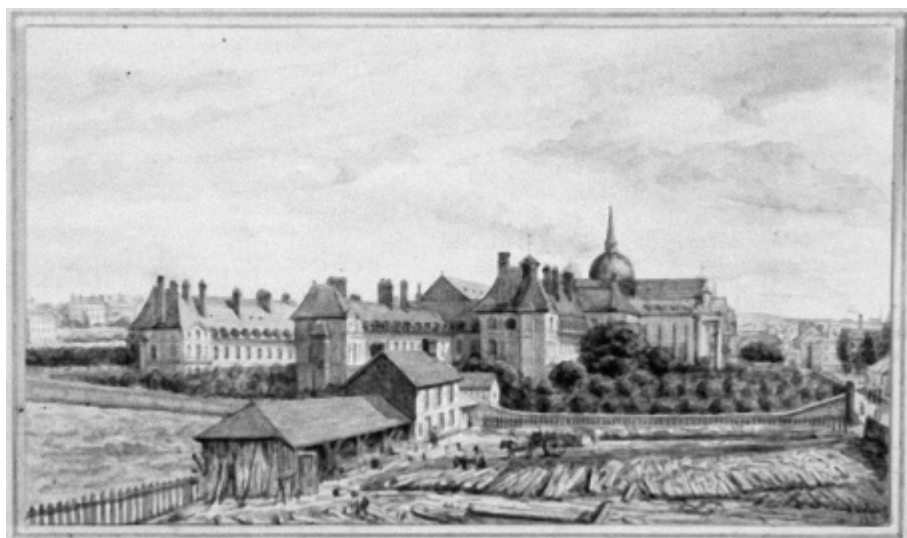


Fig. 1 - *L'Hôtel-Dieu de Rouen en 1850, (Aquarelle de A. Vilain BMR).*

établissement qu'Achille-Cléophas Flaubert, le père de l'écrivain, a exercé les fonctions de chirurgien-chef. Gustave Flaubert y est d'ailleurs né, dans l'ancien logement de fonction occupé par son père, puis son frère Achille, tous les deux comme chirurgiens-chefs de l'Hôtel-Dieu. Durant les années 1880, l'Hôtel-Dieu comporte environ 700 lits. C'est l'établissement le plus médicalisé de la cité normande et il comprend alors deux divisions chirurgicales et trois divisions médicales (Fig. 1).

À l'est de la cité, dans les quartiers populaires, se trouve l'Hospice général dont les bâtiments du XVIII^e siècle ont été construits grâce aux legs de l'abbé de Germont. Cet établissement comprend environ 1 600 lits et est destiné aux malades chroniques, aux vieillards, aux vénériennes et aux enfants abandonnés. Rue de Germont, sur le côté de l'ancienne entrée principale, il existe d'ailleurs l'emplacement d'un tour pour enfants abandonnés en fonction jusqu'au début des années 1860 (Fig. 2).

Cet Hospice général a surtout une fonction d'accueil mais il comprend cependant deux divisions médicales et une division chirurgicale. Depuis le début des années 1880, les établissements hospitaliers publics ont été intégrés dans une organisation médico-sociale et sanitaire originale qualifiée de « système rouennais » d'assistance publique. Celle-ci a été mise en place, par étapes, entre 1881 et 1886. Elle consiste à associer l'administration des hospices Civils à celle des bureaux de Bienfaisance chargée des secours à domicile, notamment des secours médicaux par le biais de visites de

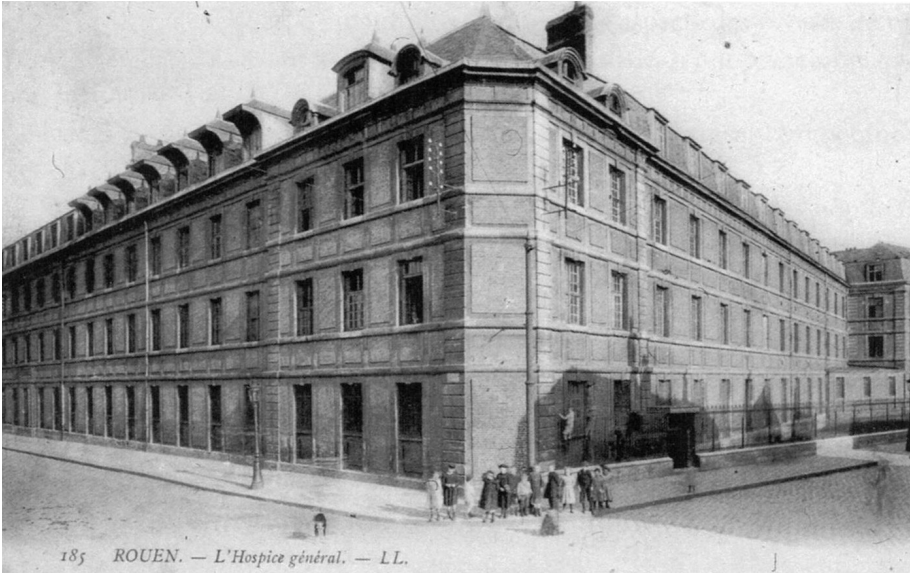


Fig. 2 - L'Hospice général de Rouen à la fin du XIX^e siècle, (carte postale).

médecins et aussi par l'intermédiaire de cinq dispensaires modernisés situés à l'intérieur des cinq nouvelles circonscriptions qui ont remplacé les douze anciennes circonscriptions paroissiales³.

Il existe de fait une administration commune aux deux branches de l'assistance publique rouennaise, les mêmes administrateurs ayant été nommés dans les deux commissions administratives. De même, à l'instar de ce qui existe à Paris dans le cadre de l'Assistance publique, un seul secrétaire-directeur a la responsabilité à la fois des hospices Civils et du bureau de Bienfaisance. Depuis la mise en place du système rouennais, il s'agit d'Édouard Moinet, un ancien conseiller municipal républicain qui a joué un rôle décisif dans la mise en place de cette organisation voulue par les élites sociales républicaines de l'époque, en particulier les maires Louis Ricard et Maurice Lebon, ou encore le préfet Hendlé.

En se rattachant à une tradition républicaine, il s'agissait en effet de promouvoir l'aide sociale de proximité par le biais d'une priorité donnée aux secours à domicile y compris médicaux sur les hospitalisations. Cela répondait au désir de réduire les coûts mais aussi de maintenir les liens de famille. Cette organisation devait donc conduire à limiter les journées d'hospitalisation tout en développant la couverture médico-sociale de la population par le biais des secours à domicile et de nouveaux dispensaires bien plus médicalisés que ceux qui existaient antérieurement, à l'exemple de ce qu'avait réalisé au

Havre dès 1875, pour les enfants malades, le docteur Gibert, un proche du maire Jules Siegfried. La nouvelle organisation médico-sociale rouennaise a pu être présentée comme un modèle à la fin du XIX^e siècle en France, notamment lors du deuxième congrès national d'Assistance publique tenue à Rouen et au Havre en juin 1897. Elle a effectivement permis la diminution des hospitalisations et donc évité la création d'un nouvel hôpital. Par ailleurs, elle s'est traduite par un développement considérable des secours médicaux à domicile dont le nombre moyen est passé par année de 400 à 15 000.

Cependant, cette organisation est vivement combattue à l'époque par certains médecins hospitaliers, en particulier les docteurs Brunon et Cerné, lors des séances du deuxième congrès national d'Assistance publique⁴ (Fig. 3). Ils reprochent en effet au « système rouennais » d'être davantage un progrès administratif plus qu'un progrès de la médicalisation de la population. Ils soulignent, par exemple, les difficultés à intervenir efficacement dans les foyers qui ne comportent bien souvent ni eau courante ni tout-à-l'égout, ni les conditions d'hygiène indispensables à une bonne prise en charge médicale. De fait, comme médecins hospitaliers, ils sont les représentants d'un courant hostile à la réduction du rôle de l'hôpital dans la prise en charge thérapeutique des populations, à une époque précisément où l'hôpital est en voie de médicalisation y compris à Rouen.



Fig. 3 - *Le Docteur Raoul Brunon, directeur de l'école de médecine de Rouen, (ADSM 74 Fi1).*

Les progrès de la médicalisation des hospices civils de Rouen

A partir de 1887, on observe une restructuration des services des hospices Civils en liaison avec la création de salles d'opération tenant compte des progrès décisifs intervenus dans l'asepsie et l'antisepsie et aussi l'utilisation de plus en plus fréquente de l'anesthésie. Cela se traduit par la décision prise d'ouvrir une première salle d'opération moderne à l'Hôtel-Dieu en 1888. L'année suivante, une deuxième salle est envisagée à l'hospice Général. En 1893 c'est une cinquième salle qui est ainsi envisagée. Cette évolution

structurelle accompagne le fort développement des pratiques chirurgicales.

Dès 1882, un service de microscopie est ouvert à l'Hôtel-Dieu. Dans les années suivantes plusieurs médecins prennent l'initiative d'ouvrir un laboratoire d'anatomie à l'Hôtel-Dieu, auquel il est rattaché en 1890. Un laboratoire de bactériologie est fondé avec le soutien financier des médecins, en particulier le docteur Leudet. Cette création est complétée en 1894, au moment même du retour de Charles Nicolle à Rouen. Ces différents laboratoires qui préexistent donc à sa venue dépendent de l'école de Médecine.

Quelles sont les traductions de cette évolution à la fois sur les comportements des usagers des hospices Civils et les dépenses hospitalières ?

Un premier constat concerne l'augmentation même du personnel des hospices Civils qui passe de 261 personnes en 1876, à 500 en fin de siècle. Parallèlement, on observe une diminution notable de ce qu'on appelait les « utilisés », c'est-à-dire l'emploi d'hospitalisés valides à différentes tâches de fonctionnement. Le taux d'encadrement du personnel médical s'améliore et l'on voit poindre la nécessité d'avoir un personnel auxiliaire mieux formé. Au début des années 1890 des débats ont lieu à l'intérieur des hôpitaux et aussi à l'extérieur notamment dans la presse régionale autour de la création d'écoles de gardes-malades ou d'infirmières. Paradoxalement, cette idée est combattue par certains médecins, tel le docteur Brunon qui souhaite éviter une laïcisation des hospices Civils comme cela s'est produit dans les dispensaires rouennais où les sœurs ont été remplacées par des laïques. Des raisons de coût sont également mises en avant, les sœurs ne recevant qu'une pension de vestiaire, bien moins élevée que le salaire d'une infirmière. De plus, pour certains médecins les sœurs n'ont pas démerité et sont bien plus disciplinées que les laïques dans la mesure où elles obéissent à une règle. Finalement il faudra attendre 1900 pour voir se créer à Rouen une école d'infirmières où les médecins accepteront d'intervenir dans la formation à condition que les religieuses puissent l'intégrer, ce qu'elles feront en grand nombre⁵.

Au total, l'hôpital demeure principalement encore une structure d'accueil, particulièrement l'Hôpital général, mais on note cependant une évolution des hospitalisés qui ne sont plus seulement des « indigents » selon l'ancienne formulation administrative. On y trouve de plus en plus de salariés ou de personnes momentanément « privées de ressources », selon la définition adoptée par la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite obligatoire. De même, deux lois de 1898 contribuent à cette évolution. Celle qui réorganise la « Mutualité » dans un sens plus républicain, et surtout celles avril 1898

dite loi Ricard, du nom de l'ancien maire de Rouen qui en a été un des principaux rapporteurs, et qui concerne la réparation des accidents du travail. On passe donc progressivement de l'aide facultative à l'indigent à l'assistance obligatoire au pauvre secouru. Ces lois sociales avec d'autres adoptées au tournant des dix-neuvièmes et vingtièmes siècles ont donc contribué et accompagné la médicalisation hospitalière.

C'est dans ce contexte, que le jeune Charles Nicolle effectue son retour à Rouen au milieu des années 1890

Le retour d'un jeune pastorien à Rouen : Charles Nicolle, nouveau chef du laboratoire de bactériologie

L'accueil favorable d'un jeune pastorien

La tradition médicale est relativement récente dans la famille Nicolle. C'est Eugène, le père de Charles qui est à l'origine d'une dynastie de médecins, lui-même étant le fils d'un armurier. Élève de Pouchet, le fondateur du muséum d'Histoire naturelle de Rouen, et l'un des protagonistes de la querelle avec Pasteur autour de la génération spontanée, Eugène (1832-1884) a été médecin-chef à l'Hôtel-Dieu, médecin du bureau de Bienfaisance tout en assurant des cours d'hygiène à l'école normale de jeunes filles. Son décès prématuré en 1884 devait marquer profondément son épouse et ses trois fils : Maurice, né en 1862 ; Charles, né en 1866 et Marcel, né en 1871. D'emblée, le père destinait l'aîné particulièrement brillant à une carrière nationale et parisienne. Maurice, après avoir dirigé l'institut impérial de Bactériologie de Constantinople terminera d'ailleurs sa carrière comme chef de laboratoire à l'Institut Pasteur de Paris, entre 1902 et 1926.

Pour Charles, plus timide, une carrière en province semblait davantage adaptée, même si le cadet devait suivre les traces de l'aîné. Quant au troisième fils, il devait s'orienter vers le droit et surtout la critique d'art.

Après de solides études au lycée Corneille où il s'est particulièrement distingué dans les études littéraires, notamment l'histoire, Charles suit les traces de Maurice en débutant des études médicales à l'école de Médecine de Rouen en 1884 poursuivie à Paris à partir de 1887, en passant l'internat des hôpitaux parisiens. C'est là qu'il devait suivre les enseignements d'Émile Roux, le collaborateur de Pasteur, ainsi que ceux de Metchnikoff. Il soutient une thèse sur le chancre mou et le bacille de Ducrey, ce qui témoigne déjà de son intérêt pour l'étude des maladies vénériennes. Un début de surdité l'oriente aussi vers les recherches de laboratoire. Après ses études parisiennes, il profite d'opportunités pour passer des concours de recrutement à deux postes qui se sont libérés dans sa ville natale. En novembre 1893, il obtient

ainsi un poste de professeur suppléant à l'école de Médecine de Rouen, une fonction qui lui est assurée pour neuf années. Quelques mois plus tard, il peut intégrer les hôpitaux de Rouen comme médecin adjoint avant de poursuivre sa carrière comme chef de service en dermato vénéréologie.

En revenant à Rouen, il peut compter sur l'appui d'un réseau d'amis principalement formé à l'occasion de ses études médicales, en particulier avec les docteurs Albert Martin, chef de clinique obstétricale à l'école de Médecine de Rouen et fondateur de la future clinique Saint-Hilaire avec le chirurgien Pierre Derocque, un autre ami de Charles Nicolle. Celui-ci peut aussi compter sur le soutien d'André Halipré, chef de clinique médicale, et d'autres médecins de sa génération ou encore le pharmacien Albert Gascard.

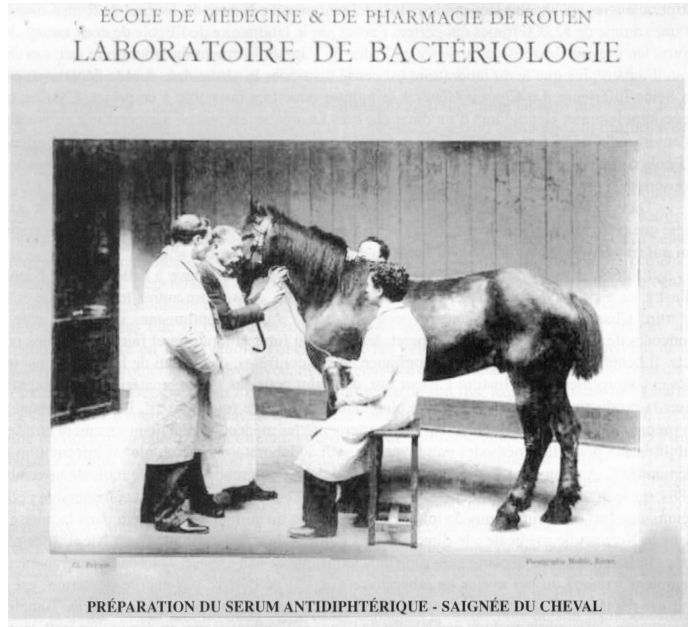
En 1895, il épouse une orpheline rouennaise Alice Avice, et le jeune ménage qui aura deux enfants, Pierre et Marcelle, s'installe dans un immeuble en location, au 9 rue Bourg l'Abbé, où Charles Nicolle transfère son cabinet de consultation auparavant situé chez sa mère, 7 place de la Rougemare.

Une grande activité de laboratoire et d'enseignement

Sa formation de pasteurien comme ses problèmes de surdit  orientent rapidement Charles Nicolle vers la recherche de laboratoire. Les circonstances le poussent aussi   d velopper ses comp tences sp cifiques, en particulier la lutte contre un fl au qui touche durement les familles, la dipht rie, en particulier sous la forme terrible du croup qui peut conduire   la mort par  touffement des nourrissons et jeunes enfants.

Or le ma tre de Charles Nicolle, Emile Roux, a mis au point en 1894 un s rum antitoxique contre la dipht rie et l'Institut Pasteur ne peut r pondre seul   la demande. Dans ces conditions le concours d'autres laboratoires devient n cessaire. Cette situation suscite diverses initiatives en province et en particulier   Rouen o  la presse r publicaine, particuli rement le puissant *Journal de Rouen* et aussi le *Petit Rouennais* plus radical, soutiennent des campagnes de souscription. Celles-ci sont lanc es pour r unir les fonds n cessaires   l'obtention des moyens destin s   la fabrication du s rum (notamment, avec l'achat de chevaux) (Fig.4). Cela permet au laboratoire de bact riologie dirig  par Charles Nicolle d'entreprendre rapidement la fabrication du s rum qui est disponible d s janvier 1895. Cela conduit   la cr ation d'un service de s roth rapie et assure une certaine notori t    Charles Nicolle qui voudrait prolonger ce succ s par la cr ation d'un centre moderne de recherche bact riologique comme cela existe notamment   Lille. Cette perspective para t d'autant plus plausible que Charles Nicolle arrive  

Fig. 4 -
*Laboratoire de
bactériologie.
Préparation
du sérum
antidiphthérique,
(Service du
Professeur
Lemesland, Hôpital
Charles Nicolle,
Rouen).*



donner une grande publicité au cours de microbiologie qu'il organise dans les années suivantes, à partir de 1896.

En août 1899, dans *la Normandie médicale*, il peut donner un article de synthèse : « Réflexions sur cinq années de pratique de laboratoire », dans lequel il souligne les apports de son enseignement à la science médicale. Il montre comment des travaux de nature diverse ont pu être menés grâce à un outillage perfectionné, en particulier la préparation de différents sérums. Il se félicite de ce que les médecins prennent peu à peu l'habitude d'avoir recours au laboratoire pour préciser leurs diagnostics, et il évoque le développement des applications de la recherche scientifique dans de nombreux domaines. Il peut s'agir aussi bien d'analyses effectuées pour lutter contre certains fléaux comme la fièvre typhoïde que de travaux utiles à l'agriculture ou à l'industrie⁶. Ces activités de recherche et d'enseignement se développent particulièrement au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Celles d'enseignement lui ont permis de repérer des auditeurs de ses cours auxquels il fera appel par la suite comme collaborateurs à l'Institut Pasteur de Tunis.

Les débuts d'une animosité grandissante

Ces succès et la notoriété acquise par Charles Nicolle ainsi que les projets de développement du laboratoire de bactériologie lui suscitent cependant une animosité grandissante de la part de personnalités mieux en place,

appartenant souvent à une génération antérieure de cliniciens, sinon hostiles du moins plus circonspects à l'égard des nouveautés de la science pastoriennne. Il s'y ajoute des jalousies et des animosités personnelles, en particulier avec le nouveau directeur de l'école de Médecine, le Docteur Brunon.

Ces premières difficultés sont transposées dans la nouvelle « Bourrois et Heuuet » publiée par Charles Nicolle dans le *Mercur de France* du 15 mars 1929 :

« Du jour de la disparition de son suppléant, Bourrois s'était fait à l'idée qu'un autre de ses élèves, le petit Darcet, remplirait la double place, à moins qu'il ne prétende qu'à l'une et que l'autre fût laissée à quelque comparse aussi peu gênant. De toute façon, nulle atteinte n'étant portée à la suprématie du Maître, l'événement aurait des suites très sûres. D'un coup d'œil, Bourrois vit à bas ces heureuses perspectives. L'inconnu avait de trop bons titres pour ne point bousculer les fantoches locaux, si même ils se risquaient à l'affronter. Il en avait un infiniment trop beau, puisque, celui d'ancien interne parisien étant commun au professeur et à lui, Heuuet possédait en plus celui de chef de laboratoire. Jusque-là, dans cette ville arriérée, les premières connaissances que la médecine a reçues des découvertes pastoriennes n'avaient guère pénétré. Bourrois, étant l'esprit le plus accessible au progrès, était seul à les connaître. Il tirait de l'originalité d'en parler, tranchait dans l'espèce. On sentait que les nouvelles méthodes l'intéressaient. Il se trouva de moins fortes raisons d'y croire, du moment où il lui apparut que, sur ces questions, il serait vite distancé par un autre »⁷.

On peut sans doute reconnaître dans Bourrois, le docteur Raoul Brunon, Charles Nicolle s'étant lui-même identifié à Heuuet...

Les raisons du départ de Charles Nicolle pour Tunis

La mise sous tutelle du laboratoire de bactériologie et la question du transfert de l'école de Médecine

Les ambitions de Charles Nicolle se heurtent aussi aux intérêts de l'école de Médecine défendus par ses directeurs successifs, les docteurs Merry-Delabost et surtout Raoul Brunon, ce dernier entrant en fonction en 1895⁸.

À cette date un compromis semble avoir été trouvé avec la location pour le laboratoire d'un immeuble, au 48 rue Stanislas Girardin. Cependant pour les directeurs de l'école de Médecine, le laboratoire de bactériologie ne peut prétendre à une véritable autonomie. Bien plus, ils n'hésitent pas à vouloir revendiquer des financements qui pourraient lui être attribués,

en provenance notamment des fonds reçus au moment de sa création à l'initiative de quelques professeurs ou par le biais des souscriptions lancées pour la production du sérum antidiphtérique. Il est même arrivé que le directeur de l'école ait cherché à faire réduire ou annuler des crédits dévolus au laboratoire...

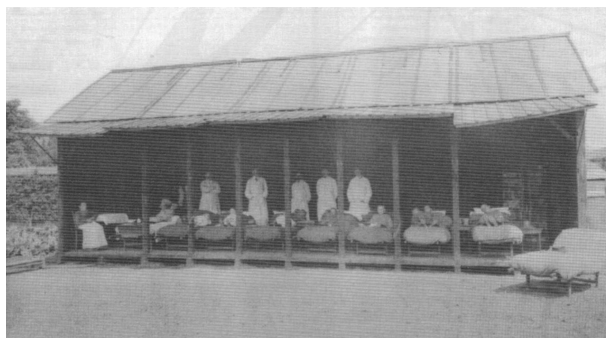
Cette question de rapports de pouvoir a été envenimée par le projet de transfert de l'école de Médecine porté principalement par le docteur Raoul Brunon. En 1898, celui-ci imagine en effet de transférer l'école des locaux de l'enclave Sainte-Marie où ils se trouvaient depuis 1854, et qui sont devenus insuffisants vers le bâtiment de la Haute-Vieille-Tour, bien plus vaste. Mais faute de subvention et après différentes péripéties marquées par la confrontation des différents réseaux, ce transfert ne put se réaliser de même qu'un deuxième projet de reconstruction dans le jardin Sainte-Marie soutenu par la municipalité Leblond en 1906.

La radicalisation des conflits pousse Charles Nicolle à quitter Rouen

D'autres sujets de discorde contribuent à tendre encore davantage les relations entre Charles Nicolle et ses opposants, en particulier la question de la contagiosité de la tuberculose et des moyens de sa prophylaxie. Ce débat est d'autant plus sensible que les ravages de ce fléau social deviennent patents à la fin du XIX^e siècle. Ainsi à Rouen sur 3 200 à 3 400 décès par an, plus de 500 peuvent être imputés à la tuberculose, soit entre 15 et 20 p. cent de la mortalité. Cela concerne en premier lieu les quartiers populaires de l'est et du sud de la ville de Rouen mais pas de manière exclusive, certains quartiers centraux étant également concernés.

Cette situation suscite à l'époque des débats sur la manière de faire face à ce fléau. Certains médecins prônent un isolement drastique des contagieux en s'inspirant du modèle du sanatorium expérimenté notamment en Allemagne. Charles Nicolle avec d'autres praticiens comme le docteur

Fig. 5 - L'aérium
de l'Hospice général
en 1903 (garçons),
(*La Normandie médicale*,
15 avril 1903).



Halipré ou le docteur Cotoni, s'inscrivent dans ce courant et militent pour la création d'un sanatorium privé à proximité de Rouen. Différents articles publiés dans la nouvelle *Revue médicale de Normandie*, créée en 1900 par Charles Nicolle et ses proches, évoquent cette solution qui aboutira en 1905 avec la création du sanatorium de Oissel.

Cette initiative est combattue par d'autres médecins, qui n'estiment pas indispensable un tel isolement aussi radical et coûteux. C'est le cas tout particulièrement du docteur Raoul Brunon partisan de « sanatoriums de fortune » qui prennent la forme « d'aériums », baraquements installés dans le jardin de l'Hospice général dès 1900, puis de l'Hôtel-Dieu⁹. Localement, dans le cadre des hospices Civils, c'est donc cette solution qui prévaut (Fig. 5).

Un autre sujet contribue à mettre Charles Nicolle en porte à faux avec l'administration des hospices Civils, la question du traitement des vénériennes de l'*Office XII* de l'Hospice général. Sa nomination, le 19 juillet 1900, à la tête de la division médicale de l'Hospice général comme chef

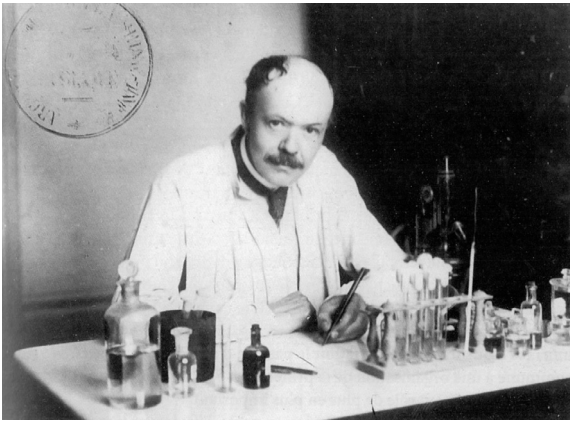


Fig. 6 - Charles Nicolle au début du XX^e siècle dans son laboratoire, (ADSM 74Fi5).

du service de dermatologie vénérologie, lui permet de développer une action donnant la priorité à la dimension médicale. Bravant l'opinion publique, il proteste contre le régime disciplinaire imposé aux prostituées qui sont enfermées dans des « loges » lorsqu'elles contestent, par le « chahut » ou les bris de carreaux leurs conditions de prise en charge. Dans

cette affaire il fut en butte à l'opposition de l'administration de l'hôpital qui l'accusait d'avoir favorisé les désordres en faisant supprimer les « loges ».

Bien plus, avec quelques confrères, en particulier les docteurs Halipré, Martin et Derocque, il a cherché à étendre son action en dehors du cadre de l'hôpital. En 1901, il crée une consultation hospitalière de polyclinique où il prend en charge les problèmes liés à la vénérologie. L'année suivante, le 25 janvier, dans le cadre de l'université Populaire de Rouen, il donne une conférence publique sur le péril vénérien (Fig. 6).

Ses prises de position, souvent courageuses dans le contexte rouennais de l'époque, ont certainement contribué à sa fragilisation sur le plan institutionnel. L'aboutissement de cette évolution est la non reconduction de sa fonction de professeur suppléant de l'école de Médecine dont le mandat arrivait à échéance en 1902. Dans cette ultime affaire, le directeur de l'école, le docteur Raoul Brunon, a opposé son veto au renouvellement du contrat de Charles Nicolle qui outre l'humiliation qui pouvait en être ressentie perdait un revenu annuel de 2 000 francs, une somme non négligeable à l'époque.

Dans ces conditions, la proposition qui lui était faite, après des démarches effectuées au cours de l'année 1901, de prendre la direction de l'Institut Pasteur de Tunis, ce qui lui assurait un revenu annuel de 10 000 francs et un logement de fonction, devenait alléchante même si elle pouvait lui apparaître comme un pis-aller. En conséquence, le 24 novembre 1902, il adresse sa démission des hôpitaux et laisse sa place au laboratoire. En décembre 1902, en compagnie de sa femme et de ses deux jeunes enfants, il quitte Rouen pour Tunis où, comme directeur de l'Institut Pasteur, il devait obtenir en 1928 le prix Nobel de médecine. L'année précédente, le 22 octobre 1927, à l'occasion de l'attribution du prix Osiris décerné par l'Institut de France, une réception en son honneur fut organisée à l'Hôtel de ville de Rouen. De son discours de remerciement, on peut retenir les passages suivants qui pourront servir de conclusion :

« Jadis, nos ancêtres élevaient ces monuments dont jalousement nous sommes fiers et qui font partie de nos âmes, même exilées, comme tout ce que nos yeux d'enfant ont vu. Les monuments, en ce siècle, ce sont les laboratoires, les foyers d'instruction, de découvertes. Les Rouennais peuvent-ils continuer de s'enorgueillir du génie de leurs ancêtres, sans rien y ajouter ? »¹⁰.

RÉSUMÉ

Charles Nicolle (1866-1936) après avoir fait ses premières années de médecine à Rouen où il est né est allé les terminer à Paris comme élève de Roux, un proche collaborateur de Pasteur. De retour à Rouen en 1893 comme médecin des hôpitaux il a été confronté à l'animosité de médecins opposés aux idées de Pasteur et davantage introduits dans les instances médicales comme l'Ecole de médecine. En 1902, fatigué par les luttes d'influence, il quitte Rouen pour aller diriger l'Institut Pasteur de Tunis où il obtient le Prix Nobel de médecine en 1928.

SUMMARY

Charles Nicolle (1866-1936) was born in Rouen where he started his medical studies which he completed in Paris under Roux, Pasteur's right-hand assistant. Back home, at Rouen, in 1893, as a doctor in the local hospital he was faced with the hostility of those influential members of the Medical faculty opposed to Pasteur's ideas. In 1902 weary of those power struggles, he left Rouen and was appointed Director of the Pasteur Institute in Tunis where he got the Nobel Prize in Medicine in 1928.

NOTES

- 1) Sur F- A. POUCHET dont l'activité scientifique ne se réduit pas à la querelle de la « génération spontanée », voir CANTOR M. - *Pouchet savant et vulgarisateur, Musée et fécondité*. Z'éditions, Nice, 1994.
- 2) MAREC Y. (sous la direction de) - *Les Hôpitaux de Rouen du Moyen Âge à nos jours. Dix siècles de protection sociale*. Editions PTC, Rouen, 2006.
- 3) MAREC Y. - *Bienfaisance communale et protection sociale à Rouen (1796-1927). Expériences locales et liaisons nationales*. La documentation française/Association pour l'étude de l'histoire de la Sécurité sociale, Paris, 2002, 2 volumes.
- 4) MATAUD M., MARTIN P-A. - *La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle de la fin du XIX^e siècle aux années 1930*. Editions Bertout, Luneray, 2003, (Préface de B. PANNEQUIN-NICOLLE, caricatures de René Dubuc).
- 5) MAREC Y. - « La création de l'école d'infirmières de Rouen en 1900 : une laïcisation ou une modernisation des services hospitaliers ? », In : DINET-LECOMTE M-Cl. (Textes réunis par) - *Les Hôpitaux, enjeux de pouvoir. France du Nord et Belgique (IV^e-XX^e siècle)*. *Revue du Nord*, hors-série, n° 22, 2008, 237-246.
- 6) NICOLLE Ch. - « Réflexions sur cinq années de pratique de laboratoire ». *La Normandie médicale*, 15 août 1899, 409-426.
- 7) NICOLLE Ch. - « Bourrois et Heuvel ». *Le Mercure de France*, 15-III-1929, 568-618. D'après les manuscrits déposés à la bibliothèque municipale de Rouen sous la cote : Ms mm168, 3^e boîte, la nouvelle est datée du 18 juin 1923.
- 8) MATAUD M., MARTIN P-A. - *La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle, op. cit* ; HUET M. - *Le pommier et l'olivier. Charles Nicolle, une biographie (1866-1936)*. Berg édition, Tunis, 2013, (Préface du Pr HACHEMI LOUZIR).
- 9) BRUNON R - *Les sanatoriums de Fortune pour tuberculeux pauvres*. Imprimerie J. Girieud et C^{ie}, Rouen, 1901, 10 p. ; Pour une critique des sanatoria de fortune, voir les articles de C. NICOLLE, A. HALIPRÉ et P. DEROCQUE publiés dans *la Revue médicale de Normandie* de 1901, p 326 et suivantes.
- 10) MATAUD M., MARTIN P-A. - *La médecine rouennaise à l'époque de Charles Nicolle, op. cit*, p. 122.